

Livret d'accueil



Code NAF (APE) 9609Z- Siret : 88369989400035

Céline NAUDIN se reconvertisse dans l'accompagnement et la psychothérapie en 2019.

Céline NAUDIN est Coach professionnelle certifiée RNCP, diplômée en psychologie positive, diplômée en PNL (Programmation Neuro-Linguistique) et certifiée consultante en Bilan de Compétences.

Elle est également formatrice accréditée Premiers Secours en Santé Mentale.

Cela fait 5 ans qu'elle accompagne des personnes.

Plus que jamais, les gens ont besoin de repères, de réfléchir à la vie qu'il désirent.

Passionnée par son métier, elle aspire à aider ses clients encore plus, c'est pourquoi elle s'est formée aussi au Bilan de compétences.

Elle vous accompagne de manière unique avec toute son expérience et ses outils.

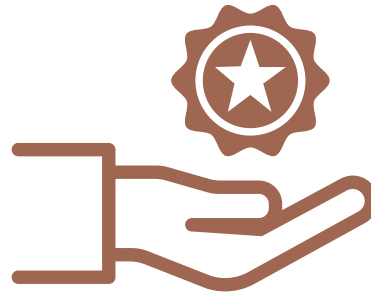
Elle intervient régulièrement en entreprise où elle anime des conférences et des formations sur la qualité de vie au travail, la communication et les PSSM.



Nos valeurs



INTEGRITE



AUTHENTICITE



ECOUTE

Nos prestations

Nous vous proposons plusieurs prestations.

Bilan de compétences

Pour ceux qui veulent analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel

Coaching

Pour ceux qui souhaitent dépasser leurs blocages et avancer vers leurs objectifs professionnels.

Public

Adultes souhaitant évoluer professionnellement ou se reconvertir
(salariés, chefs d'entreprise, fonctionnaires, demandeurs d'emploi...)

Le déroulé du bilan de compétences

Nous aurons au total 12h d'entretiens individuels (adaptation fréquence et durée en fonction de la disponibilité et des objectifs de chacun)

SEANCE 1 (1H30) : co-construction des objectifs ; calendrier prévisionnel des séances

SEANCES SUIVANTES 9H AU TOTAL: identifier les aspirations ; analyser les compétences ; définir un ou des projets professionnels

SEANCE DE CONCLUSION 1H30: co-construction du plan d'actions et remise synthèse.

+ 1 SEANCE 6 MOIS APRES LA FIN DU BILAN pour faire le point sur la mise en oeuvre de votre plan d'actions

A chaque fin de séance, vous recevrez un mail avec un compte-rendu de la séance et le travail personnel (tests, questionnaires, enquêtes métier, recherche etc .) à faire pour la prochaine fois. Nous sommes disponibles du lundi au vendredi via messagerie WhatsApp si vous avez des questions et interrogations. Nous restons en contact.

Modalités et délais d'accès

Proposition 1 :

Devis transmis sous 48 heures après demande. Démarrage possible après un délai minimum de 14 jours calendaires à compter de l'acceptation.

Proposition 2 :

- Devis transmis sous 48 heures après demande
- Démarrage possible après un délai minimum de 14 jours calendaires à compter de l'acceptation

Modalités d'évaluation

- tests psychométriques
- auto-évaluations guidées
- document de synthèse remis en fin de bilan
- entretien de suivi à 6 mois

Accessibilité handicap

L'organisme est attentif à l'accessibilité de ses prestations aux personnes en situation de handicap, qu'il soit visible ou invisible (handicap moteur, sensoriel, troubles DYS, TDAH, troubles psychiques, fatigue cognitive, hypersensibilité, etc.).

Modalités d'adaptation possibles

Selon les besoins exprimés par le bénéficiaire, des aménagements peuvent être mis en place, tels que :

- adaptation du rythme et de la durée des entretiens,
- organisation des séances sur des temps plus courts ou plus espacés,
- adaptation des supports et des modalités d'échange,
- réalisation du bilan de compétences à distance (visioconférence).

Les entretiens en présentiel se déroulent dans des locaux situés à l'étage, sans ascenseur.

En cas de difficulté d'accessibilité physique, des solutions alternatives sont proposées, telles que :

- la recherche d'un lieu accessible adapté,
- ou la réalisation des entretiens à distance.

Lorsque les besoins spécifiques du bénéficiaire dépassent le champ d'intervention de l'organisme, une orientation vers des partenaires ou structures spécialisées peut être envisagée, en accord avec la personne accompagnée.

Référente handicap:

Isabelle JOUANY - 07.87.11.63.02

Nos séances

En visio

Vous recevez un lien Google MEET pour vous connecter à la séance.

En présentiel

Au 14, rue de Vandoeuvre 54180 HEILLECOURT ou à un autre endroit qui vous sera communiqué.

Merci de bien prévenir en cas de retard ou absence par mail à : coachingcelinen@gmail.com

Une attention particulière est portée aux personnes en situation de handicap pour s'assurer de la faisabilité de la prestation ou proposer une solution alternative, si besoin. Nous contacter, nous étudions au cas par cas les compensations nécessaires.

Code de déontologie



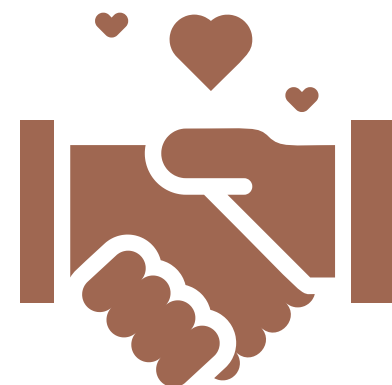
CONFIDENTIALITE

La confidentialité des échanges est de règle ; le(la)consultant(e) porte une attention particulière aux conditions matérielles de cette confidentialité.



SECRET PROFESSIONNEL

Le consultant est tenu au secret professionnel, régi par le Code Pénal, pour tout ce qui concerne le(la) bénéficiaire du bilan.



CONSENTEMENT

Le(la) consentir bénéficiaire librement doit à s'engager dans la prestation, indépendamment du financeur de la prestation

CONTACT

ORGANISME

CBC
ijouany.icc@gmail.com

LA CONSULTANTE

Céline NAUDIN

14, rue de Vandoeuvre
54180 HEILLECOURT

Téléphone : 06.66.44.15.52
contact : coachingcelinen@gmail.com

SIRET : 88369989400043